

PLAN DE TRANSPORT
de la région de
LANAUDIÈRE

Plan d'action 2000-2005

Février 2001

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC :

DIRECTION DE LAVAL – MILLE-ÎLES

*1725, BOULEVARD LE CORBUSIER
LAVAL (QUÉBEC)*

Tél. : (450) 680-6330
Fax : (450) 973-4959

DIRECTION DES LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

*85, RUE DE MARTIGNY OUEST, 3^E ÉTAGE
SAINT-JÉRÔME (QUÉBEC) G6H 1A2*

Tél. : (450) 569-3057
Fax : (450) 569-3072

Un plan de transport pour la région de Lanaudière

Les besoins actuels et prévisibles ainsi que les attentes en matière de transport dépassent largement les ressources financières actuellement disponibles. Dans un tel contexte, l'établissement de priorités d'intervention est un processus de plus en plus complexe. Le développement d'outils pour soutenir l'établissement de priorités en matière de transport devient donc nécessaire.

Le plan de transport régional est l'un des instruments que privilégie le ministère des Transports (MTQ) pour l'aider à faire les choix les plus judicieux possible, en associant le milieu par l'intermédiaire d'activités d'information et de consultation. Il permet d'établir un diagnostic complet de la situation des transports dans une région et de proposer des pistes de solutions aux principaux problèmes qui l'affectent, en tenant compte des orientations ministérielles. Le plan constitue un *cadre général d'intervention* qui balisera l'action du MTQ et de ses partenaires au cours des prochaines années.

Le Ministère a donc entrepris, depuis 1992, l'élaboration d'une série de plans de transport pour les diverses régions du Québec. Le plan de transport de la région administrative de Lanaudière a été amorcé en 1998. Le territoire couvert par le plan comprend les six municipalités régionales de comté (MRC) suivantes : Des Moulins, L'Assomption, Montcalm, Joliette, D'Autray et Matawinie. Cette région est desservie par deux directions du ministère des Transports, soit celles des Laurentides – Lanaudière et de Laval – Mille-Îles, dont les bureaux sont situés respectivement à Saint-Jérôme et à Laval.

Le Plan de transport a été élaboré en cinq grandes étapes, soit le Programme de travail en avril 1998, le Diagnostic sur les transports en décembre 1999, la Proposition de plan de transport et le recueil de cartes en avril 2000 et, enfin, le Plan de transport suivi du présent document le *Plan d'action 2000-2005*.

Le Plan d'action 2000-2005

La concrétisation du Plan de transport s'effectue par l'intermédiaire des plans d'action couvrant des horizons de 3 à 5 ans. Les moyens d'action avancés dans le Plan de transport se traduisent ici par des actions qui sont planifiées en fonction des besoins, de l'échéancier, de la préparation technique des projets et des prévisions budgétaires.

Le contenu du présent document

Ce premier plan d'action découlant du Plan de transport de Lanaudière met de l'avant les actions prévues pour la période 2000-2005.

Pour la première fois, les actions à être réalisées par le Ministère et les intervenants régionaux en transport s'inscrivent dans un processus global d'amélioration des transports dans toute la région.

Le Plan d'action se veut un document concis qui doit fournir à ses utilisateurs un aperçu complet des enjeux déjà traités dans le Diagnostic, des orientations et moyens d'action traités dans le Plan de transport, auxquels il ajoute les indicateurs et les cibles visées pour évaluer la portée des actions que les différents intervenants en transport réaliseront au cours de l'horizon du plan d'action.

C'est pourquoi le Plan d'action vous est présenté strictement sous forme de tableaux. Ainsi, le document contient sept (7) tableaux accompagnés de quatre (4) cartes qui permettent de mieux localiser les projets d'étude, de réfection, d'amélioration, de construction et d'intervention de tous genres. À l'annexe 1, onze (11) grands projets sont présentés sous forme de fiches techniques dans lesquelles il est précisé les interventions, les résultats attendus, le coût et les années prévisibles de leur réalisation.

Le cadre financier

Toutes les actions spécifiquement inscrites dans le Plan d'action et qui sont de la responsabilité du Ministère doivent s'inscrire dans les quatre axes d'intervention que sont la conservation des chaussées et autres éléments, conservation des structures, l'amélioration du réseau routier et, enfin, le développement du réseau routier. Ces axes font référence au processus interne de planification et de programmation du ministère des Transports.

De plus, le Ministère consacre des sommes importantes au maintien et au développement des systèmes de transport par le biais de différents programmes d'aide, soit au transport en commun, au transport adapté, à la restauration des chemins de fer d'intérêt local, à la réalisation de la Route Verte et à d'autres modes de transport. Enfin, le Ministère continuera d'investir dans l'entretien courant et périodique du réseau, ce qui ne fait pas l'objet du Plan. D'autres actions sont intégrées dans les fonctions journalières du Ministère et de ses interlocuteurs et le coût de ces actions n'est pas comptabilisé.

Dans ce cadre, l'évaluation des coûts des actions n'est pas systématiquement incluse dans le Plan d'action, mais, pour les projets sous la responsabilité du Ministère, ces informations sont inscrites dans sa planification quinquennale. Pour les principaux projets retenus à court terme et selon les fiches techniques

fournies à l'annexe 1, il ressort que le ministère des Transports prévoit entreprendre, pour desservir Lanaudière, des projets totalisant plus de 100 M\$ dès 2001 et 2002.

En terminant, il faut souligner que ce Plan d'action n'engage que le Ministère, mais que la réalisation de certaines actions qu'il contient est fortement conditionnée par l'implication de ses partenaires et par les disponibilités budgétaires.

TABLEAU 1								
LES DÉPLACEMENTS VERS LAVAL ET L'ÎLE DE MONTRÉAL								
ENJEU 1 : La mobilité vers Laval et l'île de Montréal dans un contexte de demande croissante								
ORIENTATION 1 : Favoriser le transport collectif tout en maximisant l'utilisation du réseau routier existant pour les déplacements vers Laval et l'île de Montréal								
OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES	MOYENS D'ACTION	INTERVENANTS	ACTIONS	2000/ 2005	2005/ 2016	
1.1 Services de transports en commun								
1.1.1	Accroître l'utilisation du transport en commun	Part modale du transport en commun en période de pointe du matin	1993 : 5 % 2006 : 11 %	Amélioration des services de transport en commun dans l'axe Repentigny – Montréal et dans l'axe Mascouche – Laval – Montréal	AMT / OMIT / MTQ	- VTOE accotement A-25, Terrebonne – Laval (4,5 km) - Métrobus Repentigny / centre-ville de Montréal. (27 km) - Analyse et mise en place du découpage, du fonctionnement et des structures des OMIT-CIT.	x (1) x (2) x	
1.2 Infrastructures routières existantes								
1.2.1	Améliorer la fonctionnalité du réseau routier	N/A	N/A	Corrections et améliorations géométriques	MTQ	- Ajout des collecteurs, échangeur A-40/A-640.(3,8 km) - Réaménagement des bretelles d'accès A-25/boul. des Seigneurs à Terrebonne. - Réaménagement intersections A-40/route 341. - Réaménagement intersections A-40/route 343. - Construction de la route 335, nouvel axe entre rang St-François et ch. St-Roch à Terrebonne.(4 km)	x x x x (3)	x
1.2.2	Maintenir le taux d'occupation moyen des véhicules	Taux d'occupation moyen des véhicules vers Laval et Montréal	1993 : 1,2 1998 : 1,2 2016 : 1,2	Mesures de gestion de la demande	AMT / MTQ	- VTOE accotement A-25, Terrebonne – Laval (4,5 km) - Promotion et soutien technique à la mise en place graduelle des programmes-employeurs.	x (1) x	
1.3 Gestion de l'urbanisation								
1.3.1	Promouvoir une gestion de l'urbanisation favorisant la desserte par transport collectif	N/A	N/A	Intégration de mesures favorables au transport collectif dans les schémas des MRC de la partie sud du territoire	MRC / MTQ	- Intégrer cette préoccupation dans les avis du MTQ lors de la révision des schémas d'aménagement.	x	x

(0) Identification des fiches techniques fournies à l'annexe 1.

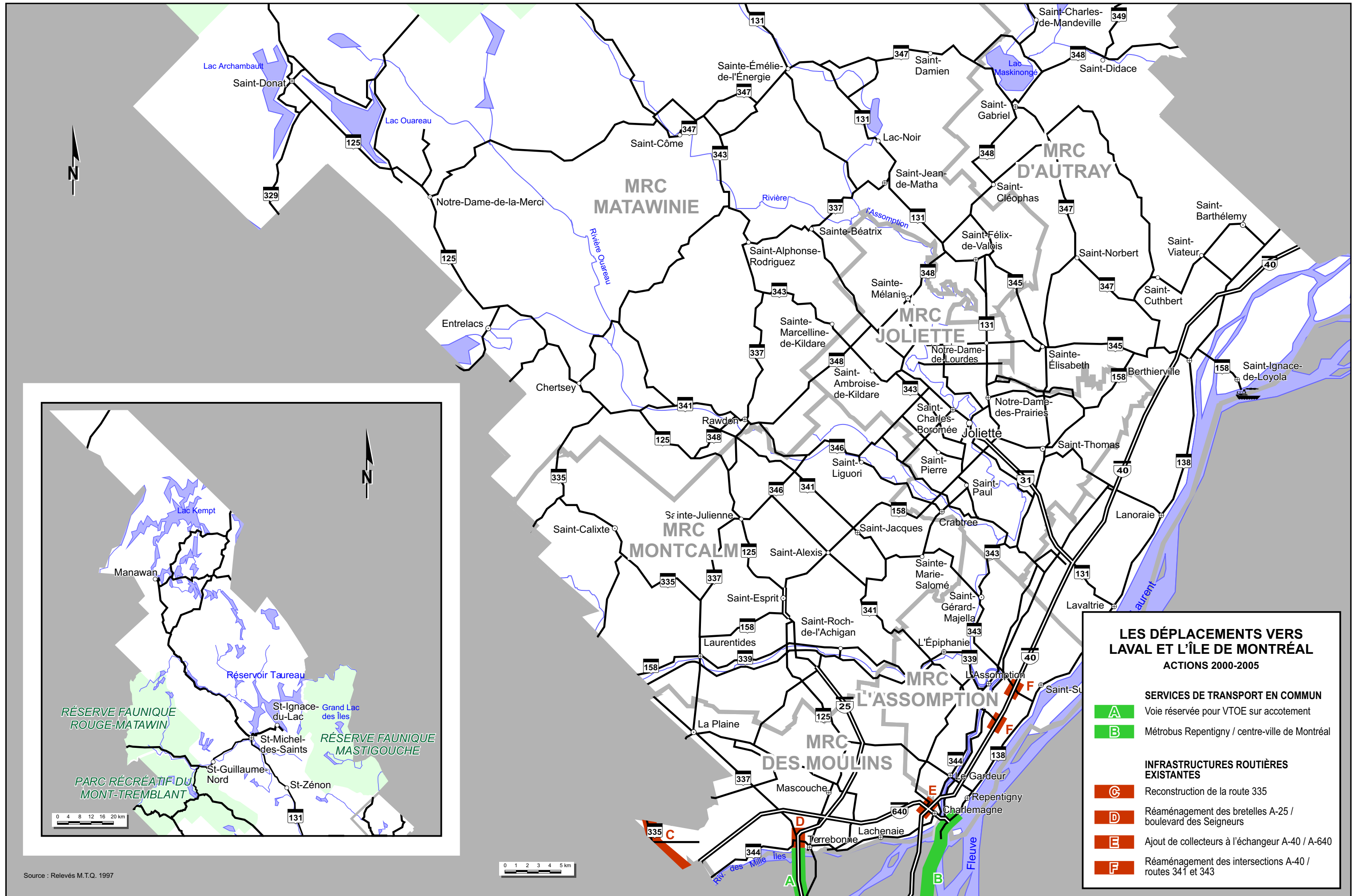


TABLEAU 2

LES SERVICES DE TRANSPORT COLLECTIF DANS L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

ENJEU 2 : L'ajustement des services de transport collectif des personnes aux besoins régionaux							
ORIENTATIONS 2 : - Favoriser l'intégration et le développement de certains modes de transport collectif des personnes afin d'éviter que la congestion routière ne mette en péril le dynamisme de la région; - Continuer à offrir des services de qualité au meilleur coût en évitant les dédoublements entre services; - Assurer une coordination entre les intervenants.							
OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES	MOYENS D'ACTION	INTERVENANTS	ACTIONS	2000/ 2005	2005/ 2016
2.1 Compléter la couverture des services de transport adapté à toutes les municipalités	% de municipalités desservies par le transport adapté	1998 : 97% 2005 : 100 %	Promotion du Programme d'aide au transport adapté	Organismes de transport adapté / municipalités / MTQ	- Discussion sur les modifications identifiées par le milieu par rapport au programme d'aide. - Soutien technique aux organismes.	x x	
2.2 Consolider les services existants	N/A	N/A	Révision de la <i>Loi sur le transport par taxi</i>	Organismes de transport adapté / MTQ	- Soutien technique aux organismes	x	
			Évaluation de l'opportunité de services de taxi collectif ou de minibus sur demande	Municipalités / MTQ / OMIT / MRC	- Soutien technique aux organismes.	x	x
2.3 Favoriser une meilleure coordination des différents services	Nombre de projets de mise en commun des services	2005 : 3 projets	Projets de mise en commun de différents services de transport collectif	Organismes de transport / MRC / commissions scolaires / MTQ / autres ministères /taxi / organismes communautaires	- Soutien technique et financier.	x	x

LES DÉPLACEMENTS TOURISTIQUES

(0) Identification des fiches techniques fournies à l'annexe 1.

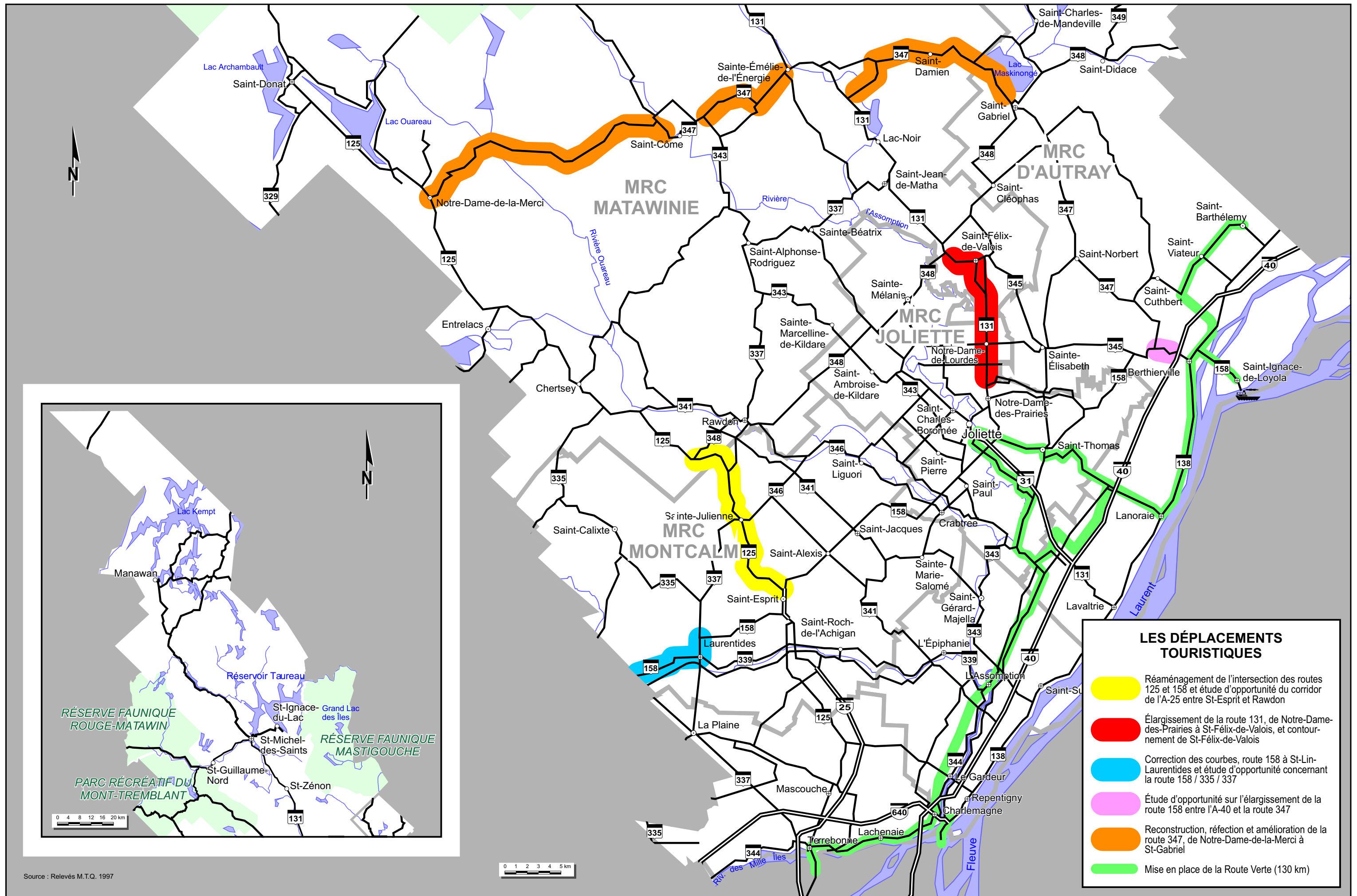


TABLEAU 4

LA MOBILITÉ INTERRÉGIONALE

ENJEU 4 : L'efficacité des liaisons routières vers les régions des Laurentides, de la Mauricie et de la Rive-Sud du Saint-Laurent ainsi que Montréal et Laval							
ORIENTATION 4 : Améliorer et parachever les liaisons routières vers les régions limitrophes, maintenir les axes forestiers et touristiques							
OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES	MOYENS D'ACTION	INTERVENANTS	ACTIONS	2000/ 2005	2005/ 2016
4.1 Accroître la fonctionnalité et la sécurité des liaisons routières vers les régions limitrophes.	Routes nationales et régionales km route conformes/ km de route déficients	2005 : évaluation complétée à 100 %	Travaux d'amélioration des liaisons vers les Laurentides Desserte alternative à l'A-15 vers le développement aux environs du Mont-Tremblant.	MTQ / MRC / municipalités	- Évaluation spécifique (études qualificatives) des routes 158, 329, 347. - Étude d'opportunité nouveau lien entre le corridor A-15/R-117 et la route 125 dans la partie centre de Lanaudière. (15 km)	x x	
	Autoroutes 40/640 Échangeur conforme aux normes	Plans et devis: 2006	Ajout de collecteurs	MTQ	- Plans et devis. - Réalisation des travaux.		x x
	Étude d'opportunité du pont remplaçant la traverse de St-Ignace	Début de l'étude avant 2005 - 2006	Analyse de la desserte fluviale de St-Ignace-de-Loyola.	CRD / MRC / municipalités / MTQ	- Participer à une étude d'opportunité conjointe sur un lien vers la rive sud du St-Laurent.	x	x
	N/A	N/A	Gestion des déplacements vers Montréal – Laval	MTQ / MRC / municipalités / CRD / AMT / OMIT	- Mise en place d'une VTOE sur l'accotement de l'A-25, Terrebonne – Laval. (4.5 km) - Métrobus sur le pont Le Gardeur (route 138). (27 km)	x (1) x (2)	

(0) Identification des fiches techniques fournies à l'annexe 1.

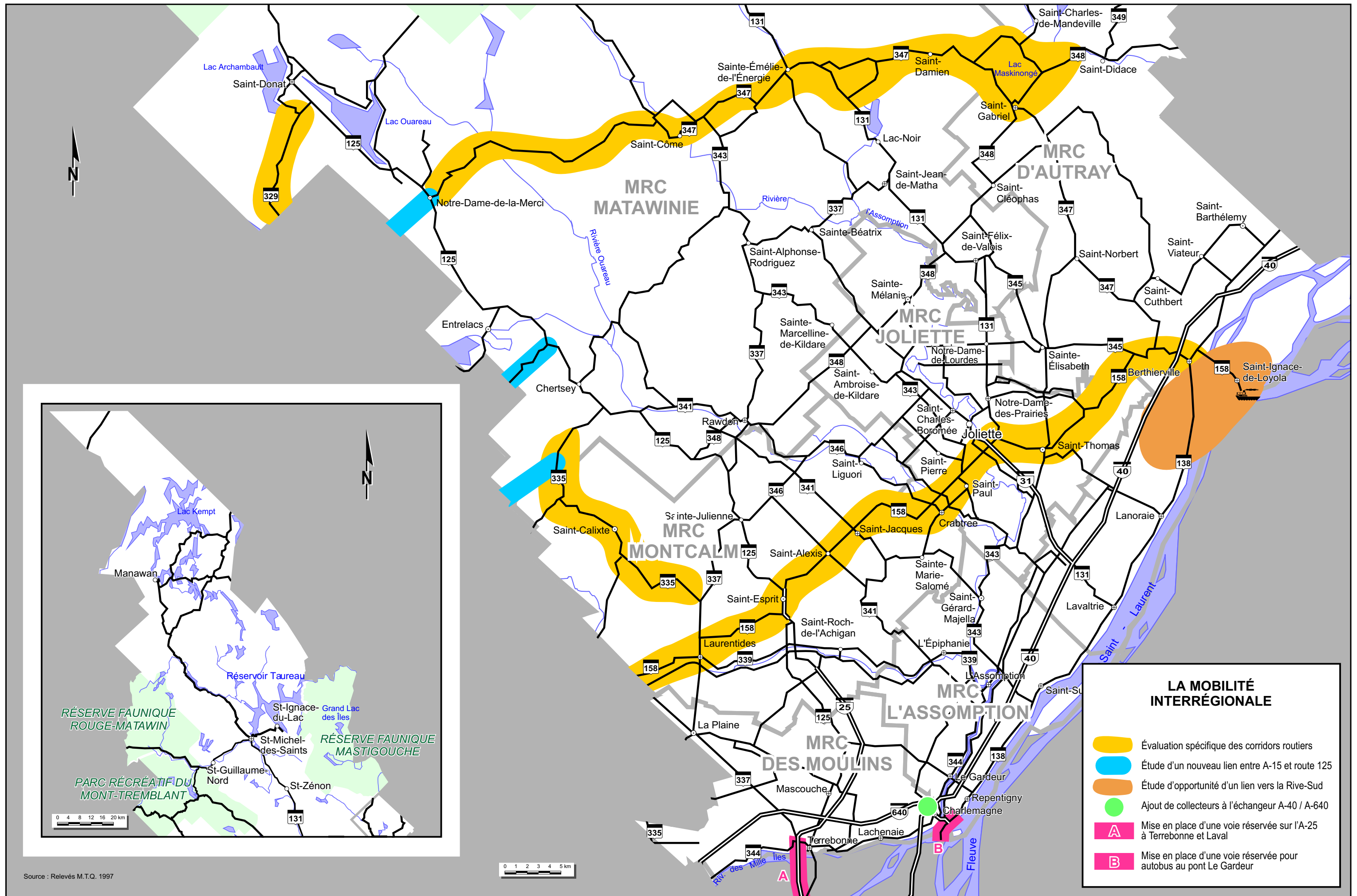


TABLEAU 5

LA SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS ET L'ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER

ENJEU 5 : La sécurité dans les transports, le maintien et l'amélioration du patrimoine routier								
ORIENTATION 5 : Améliorer la sécurité des déplacements et maintenir la qualité du réseau routier								
OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES	MOYENS D'ACTION	INTERVENANTS	ACTIONS	2000/ 2005	2005/ 2016	
5.1 Sécurité routière								
5.1.1	Identifier les sites dangereux Réduire la fréquence des accidents mortels Améliorer les caractéristiques des tronçons routiers présentant des taux d'accidents critiques	Nb de km problématiques / Nb total de km de route Nb de points noirs identifiés : 8	Diminution de 50 % entre 1999/2016 1998 : 0/8 2005 : 8/8	Identification et amélioration des tronçons problématiques	MTQ / municipalités / RRSSS / CRD	- Effectuer les corrections nécessaires sur les 8 sites identifiés dans le diagnostic sur les transports. - Étudier les sites potentiellement dangereux. - Apporter plus de précision sur la localisation des accidents autoroutiers. - Échanges avec les corps policiers concernant la localisation des accidents. - Pavage d'accotement et élargissement dans les courbes à inclure de façon systématique dans les projets de réfection. - Bandes rugueuses sur accotement A-40 et A-640 en milieu rural.	x x x x x	x x x
5.1.2	Rendre les traverses de sentiers de véhicules hors route conformes aux normes du MTQ	% de traverses conformes	1999 : 80 % 2003 : 100 %	Amélioration des traverses de véhicules hors route	Clubs de véhicules hors route / MTQ / municipalités /MRC	- Soutien technique aux intervenants. - Faire appliquer la réglementation.	x x	
5.1.3	Assurer la sécurité des aménagements cyclables croisant ou longeant le réseau routier	% de traverses conformes Nb de km d'accotement pavé	2005 : 100 % conformes 2005 : 100 % du tracé de la Route Verte	Intégration des aménagements cyclables aux projets routiers	Municipalités / MRC / MTQ	- Pavage d'accotement dans le cadre de la Route Verte et des réseaux cyclables des MRC-municipalités. - Ajuster les traverses du réseau cyclable aux normes routières.	x x	x x
5.2 Chaussées et structures								
5.2.1	Maintenir les 376 structures en bon état	% de structures en bon état	2005 : 90 % 2016 : 90 %	Travaux de maintien des structures	MTQ	- Réfection et reconstruction sur 35 structures dont le pont Le Gardeur entre Repentigny et Montréal. (0,86 km)	x(9)	
5.2.2	Maintenir la capacité structurale des ponts sur le réseau de camionnage	% de ponts sans limite de capacité	2016 : 100 %	Travaux prioritaires de maintien de la capacité des ponts situés sur les routes de transit faisant partie du réseau de camionnage	MTQ	- Reconstruction du pont du Lac Blanc, route 347 à Notre-Dame-de-la-Merci. (En cours) - Corrections structurales des ponts sur le réseau de camionnage (Maintien de la capacité de charge).	x x	x
5.2.3	Améliorer la qualité des chaussées	% de chaussées en bon état	1996 : 80 % 2000 : 79 % 2005 : 82 %	Travaux de maintien et d'amélioration des chaussées	MTQ	- Interventions continues en conservation. - Reconstruction de la route 343, L'Assomption. (8,5 km) - Élargissement de la route 343, entre rangs Point-du-Jour Sud et Nord, L'Assomption. (0,9 km)	x x x	x

TABLEAU 5

LA SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS ET L'ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER (suite)

ENJEU 5 : La sécurité dans les transports, le maintien et l'amélioration du patrimoine routier								
ORIENTATION 5 : Améliorer la sécurité des déplacements et maintenir la qualité du réseau routier								
OBJECTIFS		INDICATEURS	CIBLES	MOYENS D'ACTION	INTERVENANTS	ACTIONS	2000/ 2005	2005/ 2016
5.3 Caractéristiques géométriques								
5.3.1	Améliorer les caractéristiques géométriques du réseau routier	Nb de courbes sous-standard Nb de pentes critiques % de visibilité au dépassement	À inclure dans tous les projets	Ajuster la géométrie du réseau par rapport aux normes	MTQ	- Réalisation des études d'opportunité : . A-40, échangeur 122, échangeur 141 . A-640, échangeur 44. - Ajout des collecteurs échangeur A-40/A-640. - Réalisation de l'étude d'opportunité sur la route 343 entre Ste-Marceline et St-Côme (29 km). (En cours) - Réalisation du programme d'investissement route 131, de St-Félix-de-Valois à St-Michel-des-Saints. - Réaménagement géométrique, intersection route 158 et rang St-Charles, St-Thomas. (0,45 km) - Réaménagement géométrique intersection routes 125/329 à St-Donat. - Contournement partiel de St-Gabriel (route 348) entre le cimetière et la route 347 (2 km).	- x - x - x - x(10) (11,6 km) - x - x - x(11)	- x (3,6 km)
				N/A	N/A	Améliorer la traversée des agglomérations	MTQ / municipalités	- Urbanisation, route 125, N.-D.-de-la-Merci. (1,0 km) - Aménagement géométrique et feux de circulation, route 343/rue principale, St-Ambroise-de-Kildare.(0,2 km)
5.4 Fonctionnalité du réseau routier								
5.4.1	Préserver l'intégrité des corridors routiers	Nb d'accès non conformes/nb d'accès	N/D	Normalisation des accès	MTQ / municipalités / MRC	- Réaliser un inventaire exhaustif des accès. - Instaurer un calendrier d'interventions et de corrections des accès non conformes.	- x - x	- x
			N/A	Reclassification de tronçons de route	MTQ	- Concertation MTQ-municipalités pour recherche de solutions permanentes et viables. - Réévaluer le rôle de la route 138 sur tout le territoire de Lanaudière.	x	x
		Émission de permis	2001 : 100 % des nouveaux accès + Certificat de conformité	Gestion des nouveaux accès	MTQ / municipalités / MRC	- Émettre les permis et certificats. - Faire respecter les normes d'implantation (concertation MTQ-municipalités).	- x - x	- x - x
		N/A	N/A	Information, formation et échanges	MTQ / MRC / municipalités		x	x

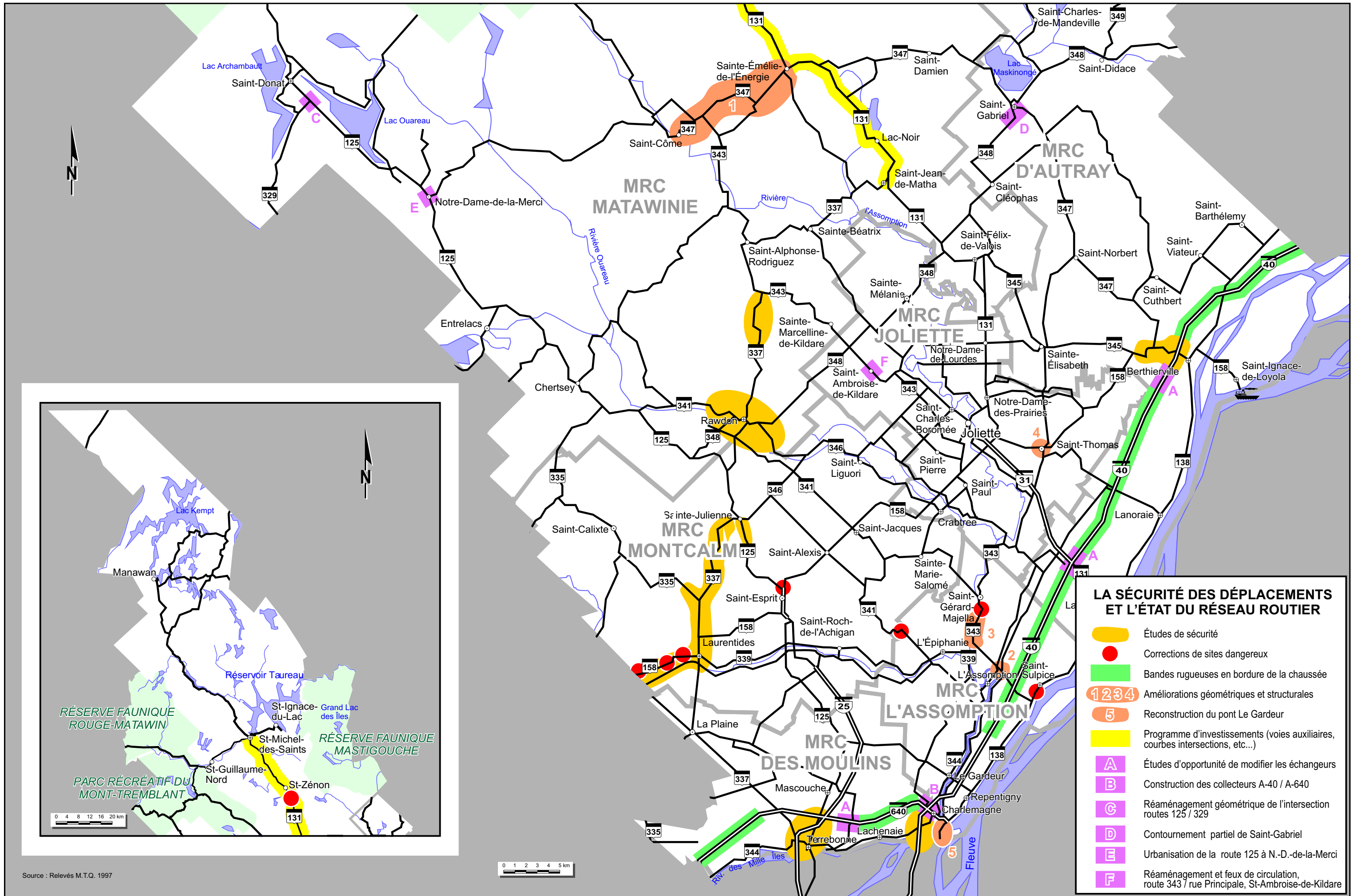


TABLEAU 6

LA QUALITÉ DE VIE LE LONG DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET LES CONTRAINTES À L'OCCUPATION DU SOL

ENJEU 6 : La qualité de vie le long des infrastructures de transport et les contraintes à l'occupation du sol								
ORIENTATION 6 : Améliorer la qualité de vie et la qualité de l'environnement le long des infrastructures routières								
OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES	MOYENS D'ACTION	INTERVENANTS	ACTIONS	2000/ 2005	2005/ 2016	
6.1 Bruit de la circulation routière								
6.1.1 Prévenir et corriger les problèmes de pollution sonore en bordure des voies de circulation	Mesures restrictives dans les schémas d'aménagement et les plans d'urbanisme	2003 : 100 % des schémas 2011 : 100 % des plans d'urbanisme des villes concernées	Prévoir des mesures d'aménagement du territoire	MRC / MTQ / municipalités / MAM	- Avis à donner dans le cadre de la révision des schémas d'aménagement des MRC.	x	x	
	Km d'écrans antibruit réalisés/km d'écrans justifiés	1996 : 0 % 2005 : 30 % 2016 : 100 %	Mesures d'atténuation du bruit routier et pavage réduisant le bruit	Municipalités / MTQ / MAM	- Négocier des ententes avec les municipalités concernées. - Réaliser les écrans ou les mesures d'atténuation requises après ententes.	x x	 x	
	N/A	N/A	Information aux MRC et aux municipalités et échanges avec celles-ci	MTQ / MRC / municipalités	- Réunions d'information et d'échange.	x	x	
6.2 Paysages routiers								
6.2.1 Préserver et mettre en valeur les paysages le long des infrastructures routières	Mesures dans les schémas des MRC	N/A	Mesures de préservation de la qualité des paysages	MRC / municipalités / MTQ	- Régulariser l'affichage le long des autoroutes. - S'associer au milieu pour planifier la mise en valeur des paysages.	x x	 x	
6.3 Autres ressources du milieu								
6.3.1 Améliorer le bilan environnemental des pratiques actuelles du MTQ	N/A	N/A	Analyses environnementales spécifiques Étude de solutions pour minimiser l'impact du réseau routier sur les ressources hydriques	MTQ	- Préoccupation continue à introduire dans toutes les activités du Ministère.	x	x	

TABLEAU 7

LE CAMIONNAGE ET LE TRANSPORT FERROVIAIRE

ENJEU 7 : L'efficacité du transport des marchandises								
ORIENTATION 7 : Améliorer le réseau de camionnage et préserver le réseau ferroviaire								
OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES	MOYENS D'ACTION	INTERVENANTS	ACTIONS	2000/ 2005	2005/ 2016	
7.1 Camionnage								
7.1.1	Améliorer l'efficacité des déplacements sur les routes de camionnage	Km problématiques/km total de route de camionnage	2005 : inventaire complet	Amélioration des routes de camionnage	MTQ MTQ /MRC / municipa- lités /compagnies / FAPAQ /MENV	- Identification des zones problématiques (inventaire). - Correction des zones problématiques. - Réfection et pavage, route 158 de Crabtree à Joliette. (6,3 km) - Réfection et pavage, route 347 entre N-D-de-la-Merci et Ste-Émélie-de-l'Énergie. (35 km) - Réfection et pavage, routes 343/347, St-Côme. (9 km) - Maintien et améliorations de la route Saint-Michel-des-Saints – La Macaza - Améliorations et urbanisation de la rue Principale à N.-D.-de-Lourdes. (0,7 km)	x x x x	x x
7.1.2	Assurer la cohérence des réseaux de camionnage des municipalités et du MTQ	N/A	N/A	Harmonisation des réseaux de camionnage	MTQ / municipalités / MRC	- Lors de demandes spécifiques, informer et consulter les municipalités adjacentes.	x	x
7.2 Infrastructures ferroviaires								
7.2.1	Préserver la fonctionnalité du réseau ferroviaire actuel	Nb de km de voie ferrée fonctionnel	2000 : 160 km 2016 : 160 km	Soutien technique et financier au maintien en bon état des infrastructures ferroviaires des CFIL	MTQ	- Faire un suivi du dossier. - Supporter les demandes du milieu	x	x
		Nb de passages à niveau conformes/ nb total	2005 : inventaire complet	Maintien de la fonctionnalité des passages à niveau avec le réseau routier	Transports Canada / MTQ / municipalités	- Compléter un inventaire exhaustif - Analyse et correction des passages à niveau.	x x	x

